



Mme le maire apporte les explications concernant le taux des taxes afin que toute l'assemblée puisse comprendre le fonctionnement : suite à l'augmentation des bases prévisionnelles, le montant attendu pour 2024 sera supérieur à celui de 2023 sans augmenter les taux des taxes.

Le conseil municipal vote :

Pour une augmentation : Antoine FERRIER et Patrick PIGNON pour une augmentation uniquement du taux de taxe d'habitation des résidences secondaires

Abstention : Richard CROSET

Contre l'augmentation : Fabienne BUISSON, Luc VARROT, Patricia BOUDET, Estelle JOUSEAU, Angéline PUGEAUT, Isabelle ROUSSE

Par délibération, aucune augmentation des taux ne sera réalisée.

#### ➤ **Vote des subventions aux associations**

Mme le maire rappelle le montant des subventions de 2023.

Antoine FERRIER demande si la commune a déjà eu des demandes de subventions. Mme le maire donne lecture des courriers suivants :

- Le restaurant scolaire Joudes/Champagnat pour une demande de subvention de 3200 €, comprenant les 500 € donnés habituellement.

Antoine FERRIER, Richard CROSET et Angéline PUGEAUT sont sortis de la salle au moment du vote, ces élus étant membre de l'association. Pour l'assemblée restante : BUISSON Fabienne, VARROT Luc, BOUDET Patricia, PIGNON Patrick, JOUSEAU Estelle, ROUSSE Isabelle votent pour accorder une subvention de 3200 €.

- Les amis du Solnans demande une subvention à la suite des différents travaux réalisés à l'étang de la sablière. Ils n'ont pas demandé de somme précise mais ils ont joint leur bilan.
- Les bouilleurs de cru demandent une subvention pour les aider à pérenniser leur patrimoine. Mme le maire rappelle les sommes des subventions données en 2019 et en 2022.
- Le CCS demande des subventions aux communes avoisinantes. Estelle JOUSEAU soulève qu'aucun bilan n'est fourni avec leur demande et elle rappelle qu'il est plus facile de prendre une position lorsqu'un bilan est communiqué.

Afin de prendre une décision, Mme le maire fait un point sur les subventions habituelles : Foyer Socio-éducatif Collectif pour 185 € - Association Sportive du Collège pour 50 €.

Pour l'association amis de la musique (harmonie), 100 € sont votés dont une abstention de Luc VARROT.

Pour l'ADMR, 200 € sont votés dont 2 abstentions (Antoine FERRIER et Estelle JOUSEAU).

Pour l'association Handicapés Foyer La Source 120 € sont votés dont 2 abstentions (Antoine FERRIER et Estelle JOUSEAU).

Pour l'association Bouilleurs de Cru, 150 € sont votés par Luc VARROT, Richard CROSET et Patricia BOUDET, 200 € sont votés par le reste du conseil.

Pour le comité d'animation, seulement Angéline PUGEAUT vote pour donner une subvention de 100 €. Le reste du conseil souhaite ne pas donner de subvention. **A noter que M. VARROT Luc n'a pas participé au débat étant membre de cette association.**

Pour l'école de musique, Luc VARROT, Angéline PUGEAUT sont contre, Estelle JOUSEAU et Antoine FERRIER s'abstiennent. Les autres membres du conseil sont pour donner une subvention de 50 €.

Les amis du Solnans : subvention de 500€ pour BUISSON Fabienne, Patrick PIGNON, Isabelle ROUSSE – subvention de 300€ pour VARROT Luc, BOUDET Patricia, FERRIER Antoine, CROSET Richard et PUGEAUT Angéline – Subvention de 150€ pour Estelle JOUSEAU.

Pour le CCS, Antoine FERRIER souligne que l'argent donné par BLI est déjà une partie donnée par la commune. Ceux qui veulent donner une subvention de 100 € : BUISSON Fabienne, VARROT Luc, BOUDET Patricia, PIGNON Patrick, PUGEAUT Angéline, ROUSSE Isabelle, CROSET Richard - 2 abstentions : Antoine FERRIER et Estelle JOUSEAU

Pour les JSP, une subvention de 100 € est accordé à l'unanimité, à noter que Luc VARROT est sorti lors du vote.

#### ➤ **Vote du budget 2024**

Mme le maire donne la parole à Luc VARROT pour exposer le budget principal 2024. La section investissement dépense est détaillée. Luc VARROT précise être déçu qu'il n'y ait plus de somme prévue pour les décorations de Noël. Mme le maire répond qu'aucun devis n'a été présenté pour l'article illumination. Patrick PIGNON fait la même réflexion que Mme le maire. Luc VARROT reprend la présentation de la section investissements concernant les recettes.

Luc VARROT demande s'il y a des remarques. Richard précise qu'il trouve la somme prévue au budget concernant le tracteur tondeuse assez importante. Mme le maire précise avoir eu d'autres devis avec des prix similaires puisqu'il s'agit de matériel professionnel. Si le budget est validé, le tracteur tondeuse pourra être commandé.

Luc VARROT expose la section de fonctionnement pour les dépenses puis les recettes. Luc VARROT demande s'il y a des remarques, mais aucune remarque.

Mme le maire passe au vote du budget :

Pour : BUISSON Fabienne, Patricia BOUDET, Antoine FERRIER, Patrick PIGNON, Richard CROSET, Estelle JOUSEAU, Angéline PUGEAUT et Isabelle ROUSSE

Abstention : Luc VARROT

La section d'investissement est approuvée à l'équilibre pour les dépenses et les recettes pour un montant de 447051 €.

La section de fonctionnement est approuvée à l'équilibre pour les dépenses et les recettes pour un montant de 527658 €.

#### ➤ **Redevance d'occupation du domaine public RODP Enedis 2024**

Mme le maire explique que pour les communes de moins de 2000 habitants, nous allons percevoir un montant de 239 €.

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité la redevance de 239 € du domaine public RODP Enedis 2024.

#### ➤ **ONF : décision sur plantation**

Mme le maire donne la parole à Luc VARROT. Il demande un avis auprès du conseil pour savoir si on fait les démarches pour replanter ou pas. Patricia BOUDET et Patrick PIGNON précisent que nous venons de le voter au budget. Antoine FERRIER précise que nous ne sommes pas obligés d'utiliser ce qui a été budgété. La commission bois est contre le fait de replanter car rien ne pousse à cet endroit. Isabelle ROUSSE explique qu'il serait intéressant de prendre un rendez-vous avec Mme REMY afin de lui exposer notre ressenti sur les essences à replanter, afin de savoir s'il serait plus judicieux de laisser faire la nature ou pas. Luc VARROT appellera Mme REMY pour convenir d'un nouveau rendez-vous et faire un point avec elle. Mme le maire est favorable sur ce point.

#### ➤ **Questions diverses**

Requête de Mme SORRET Catherine : Elle souhaite planter du lierre sur le mur qui se trouve en face de chez elle. Elle joint des photos. Il est proposé de faire un lavage du mur dans un premier temps car la pousse d'un lierre pourrait abimer celui-ci.

Un mail du SIVOM récapitulatif de la réunion avec CITEO et le SIVOM du 26 mars 2024 : Angéline PUGEAUT donne un récapitulatif de cette réunion et les détails des futurs projets. Si la commune souhaite participer à ce projet, il peut y avoir des subventions. Pour l'instant, il n'y a rien à faire, cette réunion était essentiellement à titre informatif.

Rappel du mail du SMET transmis à l'ensemble des membres du conseil.

Un mail du syndicat mixte de la Bresse Louhannaise le lundi 29 avril 2024 : Réunion d'information sur la zéro artificialisation nette.

Avant-Projet Sommaire (APS) pour les travaux d'église : présentation de la réunion qui s'est déroulée le mardi 02 avril 2024 ainsi que la présentation du projet.

Réunion de restitution du diagnostic du 21 mars 2024 : il s'agissait d'une réunion sur la territorialisation de la planification écologique. De nombreuses explications ont été données pour indiquer l'importance des démarches à réaliser à tous les niveaux. Un récapitulatif est donné par Luc VARROT et Isabelle ROUSSE.

Mme le maire fait un rappel sur la charte de l'élu(e) local(e) et notamment sur la confidentialité et demande qu'elle soit impérativement respectée par l'ensemble des élus.

#### **TOUR DE TABLE :**

Luc VARROT : RAS

Patricia BOUDET : Conseil d'école à Champagnat : 64 élèves en prévision pour l'année prochaine, expose les différents projets avec l'ensemble des dates – les travaux réalisés au sein de l'école – les demandes en attente pour les travaux à l'école

Elle fait un retour sur l'assemblée générale de Bresse initiative de Louhans qui s'est déroulée la semaine précédente.

Le repas des anciens le 04 mai 2024, pour avoir des volontaires pour aider.

Pour la cérémonie du 08 mai 2024, Mme le maire précise l'horaire à savoir 10h30 pour la cérémonie. Pour préparer la salle, rdv à 09h.

Antoine FERRIER : Il demande si Bertrand a sa formation pour conduire un tracteur. Mme le maire précise que c'est prévu au plan de formation

Patrick PIGNON : RAS

Richard CROSET : RAS

Estelle JOUSEAU : Champagnat Patrimoine organise le concert à l'église le dimanche 07 avril 2024 à 15h30

Angéline PUGEAUT : RAS

Isabelle ROUSSÉ : RAS

**Séance close le 06 avril 2024 à 00h15**

La secrétaire de séance

ROUSSÉ Isabelle



Mme le maire

BUISSON Fabienne

